

## FILIERE DE SANTE « MALADIES HEMORRAGIQUES CONSTITUTIONNELLES »

**AAP Printemps 2022** 

**Bourse de Recherche MHEMO** 

**PAGE 1/3** 

# Bourse de Recherche de printemps MHEMO

La **filière MHEMO** a pour objectif d'encourager la recherche dans le domaine des **maladies hémorragiques constitutionnelles**. Elle souhaite lancer deux appels à projet par an au printemps et à l'automne destinés à accompagner les travaux de recherche de jeunes intervenants du système de santé et de la recherche.

Chaque appel à projet sera orienté vers une thématique ciblée (utilisation des bases de données, des biothèques existantes, développement de nouveaux outils diagnostiques ou autres). Cette adéquation à la thématique identifiée sera un des points qui seront évalués.

#### **DESTINATAIRES**

Jeunes chercheurs, post-docs, médecins, pharmaciens, ou tout intervenant du système de santé (infirmières, kinésithérapeutes, etc.) et de recherche de moins de 40 ans. Toutes les équipes de recherche/centres peuvent répondre à cet appel à projet. Une seule candidature par équipe/centre sera prise en compte et évaluée.

### THEMATIQUE DE L'APPEL D'OFFRE DU PRINTEMPS 2022

Pour ce premier appel d'offre la filière a choisi de **privilégier les travaux qui utilisent les informations provenant des bases de données des maladies hémorragiques mais n'exclut pas d'autres projets.** Toute base de données concernant les maladies hémorragiques, conforme aux procédures réglementaires, et incluant des données multicentriques, **rentre dans le cadre de l'appel à projet.** 

MONTANT DE L'AIDE ATTRIBUEE POUR l'APPEL D'OFFRE PRINTEMPS 2022 : 10 000 €

## **CALENDRIER DE L'APPEL D'OFFRE DU PRINTEMPS 2022**

date d'ouverture des dépôts de candidature : 8 mars 2022

- date limite de candidature : 14 juillet 2022



### FILIERE DE SANTE « MALADIES HEMORRAGIQUES CONSTITUTIONNELLES »

**AAP Printemps 2022** 

## **Bourse de Recherche MHEMO**

**PAGE 2/3** 

#### **CRITERES DE SELECTION**

- La sélection du lauréat est assurée par le Comité Scientifique MHEMO-FranceCoag.
- Une première sélection s'effectuera sur dossier. Les candidats présélectionnés seront invités à présenter leur projet devant les membres du Comité Scientifique MHEMO-FranceCoag par web-conférence au cours du mois de Mai pour une sélection définitive.

#### **SUIVI et COMMUNICATION**

Le lauréat de la « Bourse de Recherche Maladie Hémorragique Constitutionnelle » attribuée par la filière MHEMO, présentera son projet pendant la journée nationale de la filière MHEMO et/ou lors de la journée Recherche de la filière MHEMO. Toute publication devra mentionner l'aide de la filière.

# PROCEDURE DE DEPOT POUR L'APPEL D'OFFRE DU PRINTEMPS 2022

Les dossiers complets doivent être envoyés **sous format PDF** par voie électronique avec la mention « Bourse de Recherche MHEMO » dans l'objet de l'e-mail à l'adresse suivante : **GHE.MHEMO@chu-lyon.fr** au plus tard le **14 juillet 2022.** 

Les résultats seront communiqués en **septembre 2022** et le lauréat sera officiellement présenté lors de la journée recherche de la filière MHEMO **en fin septembre 2022.** 

Pour toute autre demande de renseignement, merci de contacter Nataliia Stepina à l'adresse suivante : <a href="mailto:mhemo@chu-lille.fr">mhemo@chu-lille.fr</a>

### **DOSSIER ET MODALITES DE SOUMISSION**

Le projet pourra être soumis en français ou en anglais et ne doit pas excéder **5 pages**, bibliographie incluse.

Le dossier doit comporter une description du projet et le CV du candidat.

Le dossier de soumission comprend les éléments suivants :

1)	Titre du projet et nom, titre(s) et coordonnées précises (adresse, téléphone, e-mail) du porteur de projet
	PORTEUR de PROJET :

Titre(s):

NOM:



### FILIERE DE SANTE « MALADIES HEMORRAGIQUES CONSTITUTIONNELLES »

AAP Printemps 2022

Bourse de Recherche MHEMO

Page 3/3

Adresse:

Téléphone:

E-mail:

- 2) Un résumé grand public (1500 caractères)
- 3) Projet scientifique qui devra permettre de répondre aux critères d'évaluation ci-dessous :
  - Etat de l'art antérieur et éléments innovants
  - Questions posées et objectifs
  - Résultats préliminaires de l'équipe s'ils existent
  - L'utilisation des bases de données concernant les maladies hémorragiques : BNDMR,
     FranceCoag, autres dont le besoin et le choix devront être justifiés -

# Matériel et méthodes :

- méthodes
- population
- Organisation et gestion du projet
- Diagramme de Gantt
  - Faisabilité et difficultés à prévoir
- Le coût : l'utilisation prévue du budget doit être clairement explicitée. Il faudra notamment préciser s'il existe un co-financement, auquel cas préciser le montant et les modalités de ce co-financement
  - Perspectives et applications potentielles
  - Caractère innovant
  - Impact sur la société
  - · Les difficultés à prévoir
- La liste des centres impliqués dans le projet
- Publications se rapportant au projet